



CENTURY 21

Prestige et Patrimoine

ESTIMATION AMIABLE DE BIENS IMMOBILIERS

Déplacement, visite, estimation, délivrance d'une attestation :

Forfait : 150 € TTC à la charge du demandeur.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Barème maximum applicable

HONORAIRES MAXIMUMS A LA CHARGE DES VENDEURS SAUF STIPULATION CONTRAIRE

Toutes transactions immobilières

(hors vente d'immeuble à usage de parking ou de garage pour remise de véhicule)

Technique utilisée : pourcentage par tranche et basé sur le prix de vente :

7% s'appliquant sur la tranche de prix comprise entre 0 € et 300 000 €

6% s'appliquant sur la tranche de prix comprise entre 300 001 € et 700 000 €

5% s'appliquant sur la tranche de prix supérieure à 700 001 €

Exemple :

Prix de vente net propriétaire: 600 000 €

6% s'appliquant sur la tranche de prix comprise entre 300 001 € et 700 000 €

Soit Honoraires agence : 36 000 € TTC

Soit prix public affiché : 636 000 €

Ventes de parking ou de garage à usage de remise de véhicules

Forfait : 5 000 € TTC

Exemple :

Prix de vente net propriétaire: 40 000 €

Forfait : 5000 € TTC

Soit Honoraires agence : 5 000 € TTC

Soit prix public affiché : 45 000 €